

Séquence 4



Présenter les objectifs de la formation et l'approche pédagogique

Élaborer le programme de la formation

FLE

Au niveau du français, il est possible de préparer le groupe via une série d'animations disponibles dans la Bibliothèque web du DisCRI : « Prérequis FLE – Les émotions »¹.

Objectifs	Supports et matériel nécessaires
<p>Présenter les objectifs de la formation</p> <p>Élaborer le programme de la formation avec les participant.e.s</p> <p>Expliciter la pédagogie et la méthodologie mises en œuvre et présenter les fiches « J'ai ressenti... », « J'ai appris... » et « J'emporte... »</p>	<p>Supports pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Portfolio « Encourager l'intégration »▪ Portfolio « Ce qui facilite mon intégration et celle de ma famille »▪ Portfolio « Ce qui facilite la bonne entente entre les citoyens et citoyennes en Wallonie »▪ Portfolio « Le chemin de l'intégration »▪ Fiches « J'ai ressenti... », « J'ai appris... », et « J'emporte... » <p>Supports informatifs pour la formatrice ou le formateur</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Syllabus de la « Formation de formateurs et de formatrices à la délivrance de la FIC et des AOC »▪ Fiche « Regards croisés sur le concept de CITOYENNETÉ »▪ Fiche « Élément théorique : Réflexions sur la citoyenneté »▪ Vade-mecum des Ateliers d'Orientation Citoyenne▪ Liste des séquences formatives des AOC▪ Fiche informative « Le chemin de l'intégration »

Durée : 3h

1

Avertissement

Cette séquence est conçue pour être délivrée sans l'aide d'interprètes. Cependant, leur présence peut s'avérer bien utile. Compte tenu des sujets abordés, nous estimons qu'il n'est pas indispensable de faire appel à des professionnel.le.s de l'interprétariat. Des collègues, d'anciens usagers de votre association ou des connaissances qui maîtrisent la langue des participant.e.s peuvent grandement aider.

¹ Ce prérequis concerne l'étape 5 de cette séquence, lors de laquelle le chemin de l'intégration est présenté (l'une des fiches distribuées aux participant.e.s concerne leur ressenti par rapport à la formation). Il peut également être utile pour préparer les séquences 5 et 6 qui abordent la culture et l'identité.

Il va de soi que si des interprètes participent à l'ensemble de la séquence formative, la formatrice ou le formateur sera amené.e à ajuster nos propositions méthodologiques.

Déroulement général

ÉTAPE 1 : Réfléchir au concept d'intégration

ÉTAPE 2 : Identifier les facilitateurs d'intégration qui sont au cœur des AOC

ÉTAPE 3 : Élaborer un programme de formation de 60h

ÉTAPE 4 : Expliciter la pédagogie et la méthodologie mises en œuvre dans les AOC

ÉTAPE 5 : Présenter le chemin de l'intégration

2

Déroulement

ÉTAPE 1 RÉFLÉCHIR AU CONCEPT D'INTÉGRATION

La formatrice ou le formateur rappelle les différentes dimensions de(s) individu(s)² explicitées dans la séquence formative précédente et indique que la Wallonie a financé les Ateliers d'Orientation Citoyenne afin d'encourager l'intégration des personnes étrangères qui s'installent sur son territoire.



Encourager l'intégration, cela signifie :

Soutenir chaque personne (chaque « Je ») afin qu'elle puisse, ainsi que sa famille, avoir une vie sécurisée et satisfaisante...

ET...



Inviter toutes les personnes, étrangères ou non³, qui vivent en Wallonie à « vivre en bonne entente⁴ » et ce faisant, créer un « Nous » qui rassemblent tou.te.s les habitant.e.s de Wallonie...

² Pour rappel, le « Je », le « Nous », le « Nous tous, les êtres humains » et le « Vivant ».

³ L'expression « Toutes les personnes » inclut l'époux ou l'épouse, les membres de sa famille, les voisin.e.s, les collègues sur le lieu de travail, les personnes rencontrées dans l'espace public, tous ceux ou celles avec qui l'on partage un engagement, une passion, etc.

⁴ Cette expression remplace le « vivre ensemble harmonieux ».

EN VEILLANT À CE QUE...



Les façons de se créer une vie sécurisée et satisfaisante et de nouer des relations de bonne entente en Wallonie tiennent compte des droits fondamentaux des personnes (« Nous tous, les êtres humains ») et de l'existence du « Vivant ».

La formatrice ou le formateur conclut cette étape en invitant les participant.e.s à réfléchir à tout ce qui les aiderait à se créer une vie sécurisée et satisfaisante et vivre en bonne entente avec les « Autres ».

Support pédagogique

- ▶ Portfolio « Encourager l'intégration »

Support informatif pour la formatrice ou le formateur

- ▶ Syllabus de la « Formation de formateurs et de formatrices à la délivrance de la FIC et des AOC » - Voir « Une définition ouverte de la notion d'intégration », page 7

ÉTAPE 2

IDENTIFIER LES FACILITATEURS D'INTÉGRATION QUI SONT AU CŒUR DES AOC



Pour préparer cette étape, nous conseillons de relire le chapitre « Les sept facilitateurs d'intégration citoyenne constituent les finalités pédagogiques de la formation à la citoyenneté » du syllabus de la « Formation de formateurs et de formatrices à la délivrance de la Formation à l'Intégration Citoyenne (FIC) et des Ateliers d'Orientations Citoyennes (AOC) » (pages 8, 9 et 10).

□ Les facilitateurs qui favorisent mon intégration et celle de ma famille

La formatrice ou le formateur dispose les images du Portfolio « Ce qui facilite mon intégration et celle de ma famille » sur une table, un mur, etc. et pose aux membres du groupe la question suivante : *De quoi ai-je besoin pour assurer à moi-même et à ma famille une vie sécurisée et satisfaisante ici en Wallonie ?*

Elle/il leur propose, pour illustrer leurs réponses, de choisir et présenter au groupe des images du Portfolio (un nombre maximum d'images par participant.e peut être fixé).

Toutes les images peuvent être apposées à côté ou en dessous de la photo *Ce qui facilite mon intégration et celle de ma famille afin que nous puissions avoir une vie sécurisée et satisfaisante en Wallonie* qui se trouve au début du Portfolio « Ce qui facilite mon intégration et celle de ma famille ».

Si le groupe ne choisit pas une image, la formatrice ou le formateur la reprend en expliquant pourquoi elle peut être jointe aux autres. Si le groupe propose une idée non reprise dans le Portfolio, la formatrice ou le formateur l'ajoute en allant chercher une image sur le web.



Si les participant.e.s disposent des ressources linguistiques suffisantes en français, la formatrice ou le formateur peut décider de ne pas exposer les photos. Chaque fois qu'un.e participant.e évoque un besoin qu'il/elle doit rencontrer, elle/il choisit la photo correspondante, la fait valider et puis l'affiche sur une table, le mur, le tableau.

Support pédagogique

- ▶ Portfolio « Ce qui facilite mon intégration et celle de ma famille »

Support informatif pour la formatrice ou le formateur (pour l'ensemble de l'étape)

- ▶ Syllabus de la « Formation de formateurs et de formatrices à la délivrance de la FIC et des AOC » – Voir « Les sept facilitateurs d'intégration citoyenne constituent les finalités pédagogiques de la formation à la citoyenneté » (pages 8, 9 et 10).

□ Les facilitateurs qui favorisent un « Vivre en bonne entente » en Wallonie

La formatrice ou le formateur s'appuie sur les images du Portfolio « Ce qui facilite la bonne entente entre les citoyens et citoyennes en Wallonie ». Elle demande aux participant.e.s de choisir plusieurs images qui favorisent une vie en bonne entente entre les citoyens et citoyennes en Wallonie et de les présenter au groupe.

Comme précédemment, les images peuvent être disposées à côté ou en-dessous de la photo *Pour vivre en bonne entente entre citoyens et citoyennes en Wallonie*, placée au début du Portfolio « Ce qui facilite la bonne entente entre les citoyens et citoyennes en Wallonie ».



Si les participant.e.s disposent des ressources linguistiques suffisantes en français, la formatrice ou le formateur peut décider de ne pas exposer les photos. Chaque fois qu'un.e participant.e évoque une « **façon de vivre** » qui favorise un « vivre en bonne entente », elle choisit la photo correspondante, la fait valider et puis l'affiche sur une table, un mur ou un tableau.

Support pédagogique

- ▶ Portfolio « Ce qui facilite la bonne entente entre les citoyens et citoyennes en Wallonie »

Les « façons de vivre » ?

Dans les AOC, nous utilisons l'expression « façon de vivre » plutôt que « façon d'exister » en usage dans la FIC. Il s'agit d'un choix dicté par les limites linguistiques des participant.e.s. qui n'entraîne pas de modification au niveau du sens. Les « façons de vivre », à l'instar des « façons d'exister », reprennent l'ensemble des comportements, conduites, jugements, règles, lois, normes informelles, codes, croyances, postures corporelles, formes particulières d'expression des sentiments et émotions, modes d'organisation, etc. adoptées par un individu ou une collectivité. **Nous en reparlerons plus longuement lors de la séquence formative n°5.**

□ Identifier les interactions entre des « façons de vivre » qui favorisent un « vivre en bonne entente en Wallonie » et l'obtention de conditions de vie sécurisées et satisfaisantes

Si les participant.e.s parlent suffisamment le français, la formatrice ou le formateur peut poser la question suivante : *Est-ce que les « façons de vivre » qui favorisent une bonne entente avec les « Autres » peuvent aussi avoir des effets positifs sur votre vie et celle de votre famille ? Si oui, expliquez.*

À défaut, il appartient à la formatrice ou au formateur d'expliquer avec des exemples simples, en quoi l'adoption de conduites qui favorisent un « vivre en bonne entente avec les Autres » a un impact positif sur leur propre intégration et celle de leur famille.

□ Les facilitateurs d'intégration au cœur des Ateliers d'Orientation Citoyenne

La formatrice ou le formateur conclut cette étape en expliquant que les **Ateliers d'Orientation Citoyenne ont pour objectif principal d'apporter des informations, susciter la réflexion et ouvrir la discussion sur les « façons de vivre » qui facilitent ou empêchent de créer pour soi et sa famille une vie sécurisée et satisfaisante et de vivre en bonne entente en Wallonie.**



La formatrice ou le formateur laisse les photos des Portfolios « Ce qui facilite mon intégration et celle de ma famille » et « Ce qui facilite la bonne entente entre les citoyens et citoyennes en Wallonie » bien exposées. Elles seront utilisées lors de prochaine étape.

ET LA CITOYENNETÉ DANS TOUT CELA ? ON N'EN PARLE PAS ?

Dans bien des pays d'où proviennent les participant.e.s, le concept de citoyenneté est interprété différemment qu'en Wallonie voire n'existe pas en tant que tel (voir Document « Regards croisés sur le concept de CITOYENNETÉ »). Vu le niveau linguistique des participant.e.s, en parler, le définir et le questionner constitue un exercice très ardu voire impossible. **Nous avons donc choisi de ne pas l'évoquer.**

Cela ne signifie pas, pour autant, que nous faisons l'impasse sur les conduites de civilités, de civisme ou d'engagement ainsi que sur les aptitudes et compétences qu'elles mobilisent. Au lieu de les considérer comme des conduites, aptitudes et compétences citoyennes, nous les incluons dans les conduites, aptitudes et compétences qui favorisent un « vivre en bonne entente en Wallonie ».

Ce choix est légitime sur un plan théorique car les conduites citoyennes ont, par-delà leur diversité, une visée commune : *elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie collective et à l'édification d'un vivre ensemble harmonieux* (voir Fiche « Élément théorique : Réflexions sur la citoyenneté »). De plus, à l'instar des conduites dites citoyennes, les conduites qui favorisent un « vivre en bonne entente en Wallonie » peuvent aussi avoir un impact positif sur les trajectoires individuelles et familiales des personnes. Ainsi, par exemple, déployer certaines attitudes de civilités au sein d'une entreprise suscite de la sympathie de la part des collègues et de l'employeur. Faire du volontariat permet de rencontrer d'autres citoyen.ne.s et, par conséquent, de développer son capital social et ainsi de suite...

Supports informatifs pour la formatrice ou le formateur

- ▶ Document « Regards croisés sur le concept de CITOYENNETÉ »
- ▶ Fiche « Élément théorique : Réflexions sur la citoyenneté »

ÉTAPE 3

ÉLABORER UN PROGRAMME DE FORMATION DE 60H



Pour élaborer le programme, nous invitons la formatrice ou le formateur à consulter le « Vademecum des Ateliers d'Orientation Citoyenne » et la « Liste des séquences formatives des AOC ».

Un programme de 60h se construit en tenant compte des souhaits des participant.e.s, des demandes de la Wallonie et des décisions unilatérales de la formatrice ou du formateur qui estime que certaines thématiques doivent être abordées même si elles ne sont pas évoquées par les participant.e.s ou la Wallonie⁵.

⁵ Nous pensons ici aux séquences n°5 et n°6 du Module 1, à l'Interlude « Interculturel » et au Module 7.

La formatrice ou le formateur pose la question suivante aux participant.e.s : *Quels sont les sujets que vous souhaitez aborder au cours de ces 60h de formation ?* Pour répondre, ils.elles peuvent s'appuyer sur les images des Portfolios « Ce qui facilite mon intégration et celle de ma famille » et « Ce qui facilite la bonne entente entre les citoyens et citoyennes en Wallonie ».

Si le groupe dispose de ressources linguistiques suffisantes ou si vous pouvez être soutenu par un(des) interprète(s), il est alors possible de demander aux participant.e.s de communiquer leurs questions et demandes d'information sur les sujets qui les intéressent. À défaut, nous suggérons de les interroger ultérieurement afin de ne pas dépasser le temps prévu pour cette séquence.

Supports informatifs pour la formatrice ou le formateur

- ▶ « Vade-mecum des Ateliers d'Orientation Citoyenne »
- ▶ « Liste des séquences formatives des AOC »

Supports pédagogiques

- ▶ Portfolio « Faciliter mon intégration et celle de ma famille »
- ▶ Portfolio « Pour vivre en bonne entente en Wallonie »

ÉTAPE 4
EXPLICITER LA PÉDAGOGIE ET LA MÉTHODOLOGIE MISES EN ŒUVRE DANS LES AOC

Il n'est pas facile de communiquer à propos de la pédagogie et de la méthodologie mises en œuvre dans des groupes qui méconnaissent le français. Voici quelques réflexions qui nous semblent néanmoins importantes à partager :

1. Les Ateliers d'Orientation Citoyenne n'ont pas pour objectif que les participant.e.s adhèrent aux façons de vivre propres à la Wallonie mais bien de les éclairer sur celles-ci afin qu'ils.elles puissent se situer et agir en pleine conscience.
2. Dans les Ateliers d'Orientation Citoyenne, il n'y a pas une formatrice ou un formateur qui détient la connaissance et des participant.e.s qui en sont dépourvu.e.s. C'est pourquoi, une place très importante est laissée au partage des avis et réflexions, aux questionnements et aux échanges.
3. Dans les Ateliers d'Orientation Citoyenne, chacun doit pouvoir exprimer son point de vue.
4. Dans les Ateliers d'Orientation Citoyenne, les participant.e.s sont régulièrement invité.e.s à communiquer les « façons de vivre » qui leur ont été transmises dans leur pays, région, communauté et famille. Il est important de pouvoir comparer entre les « façons de vivre » de la Wallonie et, dans certains cas de la Belgique, et celles acquises par les participant.e.s dans leur pays, région, communauté et famille. Comparer permet de voir les « façons de vivre » ressemblantes et celles qui sont différentes et, pour ces dernières, de réfléchir à comment en tenir compte sans se trahir.

ÉTAPE 5
PRÉSENTER LE CHEMIN DE L'INTÉGRATION

À la fin de chaque séquence formative, les participant.e.s sont invité.e.s à faire le point en communiquant sur ce qui a retenu leur attention, en complétant leurs Fiches « J'ai ressenti... », « J'ai appris... » et « J'emporte... » et en échangeant sur celles-ci. La formatrice ou le formateur présente les



supports qui seront utilisés et la nature de chaque fiche (les émotions suscitées, les connaissances apprises ou désapprises et les pistes d'actions personnelles).

Support informatif pour la formatrice ou le formateur

- ▶ Fiche contenu informatif « Le chemin de l'intégration »

Supports pédagogiques

- ▶ Fiches « J'ai ressenti... », « J'ai appris... » et « J'emporte... »
- ▶ Portfolio « Le chemin de l'intégration »